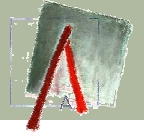




BE-RW-000035

# notre politique environnementale



Notre atelier est, depuis sa création en 1978, soucieux de préserver notre environnement.

Souhaitant structurer et développer des actions qui jusque là n'étaient que partielles, nous avons mis en place, depuis 2009, un système de management environnemental **EMAS/ISO 14001** appliqué à l'ensemble de nos activités.

Depuis le 27 décembre 2010, nous sommes enregistrés sur la liste européenne officielle sous le numéro : **BE – RW – 000035**.

En ce sens, dans un souci d'amélioration continue, nous nous engageons à prévenir les pollutions environnementales liées, directement ou indirectement, à nos activités.

Notre engagement se poursuit également au-delà des exigences légales en vue de la préservation et du développement de l'environnement.

Dans ce cadre, nos objectifs principaux pour réduire les pollutions et pressions environnementales sont :

- ✓ Développer une architecture durable en recherche continue
- ✓ Mener une réflexion sur notre manière actuelle d'habiter l'espace et sa nécessaire évolution pour répondre aux défis auxquels va devoir faire face la planète et ses habitants dans les décennies à venir
- ✓ Evaluer et minimiser les impacts environnementaux de nos projets (conception) et chantiers (exécution)
- ✓ Maintenir et développer les compétences des membres de notre atelier en matière d'architecture durable
- ✓ Devenir un modèle en matière d'environnement vis-à-vis de nos clients, partenaires, confrères et consœurs
- ✓ Réduire nos consommations (comportement en interne et en externe) de matières premières et les impacts environnementaux qui leurs sont liés

**Le 18 décembre 2014.**

Pour l'Atelier d'Architecture Philippe Jaspard -  
architectes associés scsrl,

Philippe Jaspard  
ir. architecte – gérant